

**Médecin Chef de Pôle :** Mme le Dr Graziella LANCELOT  
**Responsable de structure interne :** Mme le Dr Isabelle DORMOIS  
**FF/ Cadre supérieur de santé :** M. Jean-François JAHIER

Un intersecteur est un regroupement d'unités et de mise en commun de moyens dans l'objectif d'une prise en charge spécialisée pour l'ensemble des secteurs psychiatriques du territoire de santé de l'EPSM Morbihan.

Le **CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation)** est un accueil médico-administratif sur le site de l'EPSM Morbihan. Il permet d'identifier le besoin du patient qui se présente en première intention grâce à une évaluation de son problème de santé, effectuée par un psychiatre chaque fois que possible (ou par un interne de spécialité), un médecin généraliste et un infirmier.

Le **CEPRA (Centre d'Evaluation et de Préparation au Relais Ambulatoire) site de Saint-Avé** est une unité de 10 lits ayant pour mission l'accueil de patients pour une courte durée via le CAO afin d'évaluer la pertinence d'une hospitalisation. Cette structure de soins (par un temps d'observation clinique de 72h maximum) facilitera une observation clinique durant laquelle l'intervention de différents acteurs (médecins, infirmiers, psychologues, assistantes sociales, psychomotriciens...) permettra, à l'issue de ce séjour, une prise en charge adaptée.

Le **CEPRA (Centre d'Evaluation et de Préparation au Relais Ambulatoire) site du CHBA** est une unité de 6 lits ayant pour mission l'accueil de patients admis exclusivement via les services du CHBA pour un séjour de 72h (et au maximum 5 jours), présentant une symptomatologie psychiatrique réactionnelle à un événement de vie (pertes, séparation, difficultés conjugales, professionnelles ou financières ...) sans pathologie psychiatrique avérée et sans antécédent de suivi psychiatrique et pour lesquelles l'hospitalisation en unité de secteur psychiatrique n'est pas pertinente.

L'**UMP (Unité Médico Psychologique)** sur le site du CHBA est un dispositif qui intervient tant au sein du service d'urgences (UMP Urgences) qu'en psychiatrie de liaison (UMP Liaison). Il permet une coopération importante avec le CHBA.

**CAO :** (Sur le site de l'EPSM) Rue de l'hôpital - 56890 SAINT-AVE

☎ 02.97.54.49.49

**Médecins :** Dr Isabelle DORMOIS

**Cadre de santé :** M. Amaury RICHARD

**UMP :** (sur le site du CHBA) Boulevard du Général Guillaudot - 56000 VANNES

☎ 02.97.01.44.13

**Médecins :** Dr Isabelle DORMOIS

**Cadre de santé :** M. Amaury RICHARD

**USIP - EPSM Morbihan - 22 rue de l'Hôpital - 56890 SAINT AVE**

☎ 02.97.54.49.45.

**Médecin :** Dr Henri SCHMITT

**Cadre de santé :** Mme Joëlle BOUCHER

**Unité CEPRA :**

EPSM Morbihan - 22 rue de l'Hôpital - 56890 SAINT AVE ☎ 02.97.54.49.41

**Médecin :** Dr Anne MIOSSEC

CHBA - Boulevard du Général Guillaudot - 56000 VANNES ☎ 02.97.01.41.53

**Médecin :** Dr Isabelle DORMOIS

**FF/Cadre de santé :**  
Mme Valérie  
LE MOIGNIC

**Encadrement de la PERMANENCE de NUIT :**

**Cadres de santé :** Mme Delphine PERRON, Mme Anne-Laure JOUBAUD, M. Laurent LE TUTOUR